

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Chronique.—Cabinet de Lecture Paroissial.—*Le Jubilé.*—*Jeanne-Marie*, (suite et fin.)—Convention du 15 Septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel; ce que j'espère de la France, (suite.)—Principaux événements qui se sont passés depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens, (suite.)—Sur la Confession.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—*Le Cabinet de Lecture.*—Le Mois de Marie.—Les défenses du Canada.—MM. Cartier et Galt en Angleterre.—*L'Economist.*—Cause de guerre.—Deux proclamations.—Enrôlement pour le Mexique.—L'assassinat de M. Lincoln en Angleterre.—Napoléon en Algérie.—M. Thiers et la question Romaine.—Négociations entre l'Autriche, Rome et Turin.—Mort de l'héritier du trône de Russie et du Rév. Père Mainguy.

La séance de mardi soir, au *Cabinet de Lecture*, a été un vrai succès pour les lettres canadiennes; et M. l'abbé Desmazures ne pouvait faire avec plus d'éclat la clôture de ses réunions littéraires si brillamment inaugurées l'automne dernière.

M. Siméon Martineau, jeune débutant qui mène de front l'étude de la Loi et des lettres, nous a fait un discours sur *l'art militaire*, rempli d'idées neuves et d'un patriotisme ardent. Nous félicitons cordialement notre jeune ami: qu'il continue dans cette voie, et nous lui promettons un bel avenir.

M. l'abbé Colin remplaça M. Martineau à la tribune. Comment parler du discours de ce prêtre aussi savant que modeste? Comment transporter dans une *chronique* cette logique serrée d'un philosophe impitoyable dans son combat contre l'erreur, cette éloquence qui domine les plus hauts sommets de la raison humaine, cette verve qui tient l'auditoire en suspens et ne le laisse respirer que pour lui arracher des applaudissements? Nous commencerons prochainement la publication des travaux des orateurs qui ont paru, cette année, à la tribune du Cabinet Paroissial et que la publication du pamphlet de Mgr. Dupanloup sur l'Encyclique et sur la convention du 15 septembre nous a forcés de trop négliger.

La saison des soirées littéraires est passée comme passent toutes choses, tantôt sérieuses, tantôt brillantes, tantôt récréatives, et tantôt sérieuses, bril-

lantes et récréatives tout à la fois. Les fleurs que l'on venait cueillir au *Cabinet de Lecture*, on les cherchera désormais dans les prairies reverdies, dans les champs embaumés par l'haleine amoureuse du printemps, dans ce grand livre de la nature toujours ouvert à tous les cœurs et à toutes les intelligences. Nos indulgentes lectrices en formeront de gentils bouquets pour les autels de Marie, à laquelle leurs âmes demandent, durant ce mois, de ressembler éternellement par toutes ces qualités que chantent tous les peuples et tous les siècles dans un concert de commune admiration.

Mais laissons là l'idylle et revenons aux côtés matériels de notre existence.

La défense du Canada, on le sait, est la principale mission de la délégation canadienne en Angleterre. La mère-patrie consent bien à nous laisser sa puissante protection, même à partager avec nous les frais de la guerre, en cas d'une attaque de la part du gouvernement de Washington; mais avant de se lancer dans cette voie, elle veut connaître nos dispositions et savoir si nous ne préférerions pas l'indépendance à notre situation présente. C'est du moins le langage d'un grand nombre de ses hommes d'Etat. L'équivoque n'est plus possible maintenant, ni d'un côté, ni de l'autre.

Arrivés à Londres, les hon. MM. Cartier et Galt ont été invités au banquet annuel de la *vénérable Compagnie des Fishmongers*, qui compte dans ses rangs quelques-uns des plus grands personnages de l'aristocratie anglaise. M. Cartier a profité de cette occasion pour réfuter certains orateurs des Communes qui nous avaient représentés comme indifférents à l'honneur du drapeau britannique et désireux de passer sous celui des Etats-Unis. "Nous désirons la Confédération, a dit l'hon. Ministre, non-seulement dans l'intérêt de notre prospérité et de notre force, mais encore pour nous faire une meilleure position dans notre part de défense de l'empire britannique. Nous le comprenons bien: dans le cas d'une invasion, sans le secours de toute la force armée de l'Angleterre, nous ne pouvons rien; avec

L'union de toutes les Provinces nous remplissons efficacement notre tâche. La Confédération de l'Amérique-Britannique du Nord, loin d'affaiblir le lien qui nous attache à la mère-patrie, nous unira plus étroitement à ses intérêts, en donnant un nouvel essor à notre commerce. On a dit dans les deux chambres du Parlement anglais, dont certains journaux se sont faits l'écho, que puisque le Canada est si exposé, il vaudrait mieux, pour la sûreté de l'Angleterre, le laisser devenir indépendant ou s'annexer aux Etats-Unis. Nous ne pouvons en Canada être la cause d'une guerre; elle ne peut venir que des autorités impériales. Notre pays, sans doute, est vulnérable; mais nous souffrirons volontiers qu'il serve de champ de bataille pour venger l'Angleterre. Notre désir n'est ni d'être indépendants, ni de subir l'annexion aux Etats-Unis. Nous repoussons ces deux idées avec une égale horreur. Si la théorie qu'une colonie, parcequ'elle coûte au trésor de la mère-patrie, doit être abandonnée à elle-même, si cette théorie prévaut dans les conseils de la nation, il faut que toutes les colonies subissent le même sort, et la conséquence arrive d'elle-même: l'empire britannique serait réduit à l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Personne, je présume, ne voudrait soutenir aujourd'hui cette proposition."

C'est la question tranchée dans le vif. Cependant un correspondant de la *Minerve*, qui paraît bien informé, dit que l'arrivée de MM. Cartier et Galt a renouvelé les inquiétudes à Londres au sujet de cette importante et vitale question. Les délégués ont eu des entrevues prolongées avec M. Cardwell, secrétaire des Colonies, et avec Lord Palmerston. Rien n'a encore transpiré au sujet de ces entrevues. L'Angleterre, paraît-il, attend la réponse de la colonie elle-même, si nous en jugeons d'après l'*Economist*, un des journaux les plus prudents de la métropole.

" Si nous conservons le Canada, dit-il, nous ferons notre devoir à son égard, et nous le défendrons *cum toto corpore regni*, s'il veut rester fidèle à son ancienne obéissance; nous devons attendre que de son côté, il ne soit ni froid, ni hésitant, ni réservé dans son zèle. Mais il est inutile, et il serait coupable et dangereux de déguiser la vérité. Si les relations actuelles doivent être maintenues d'un désir mutuel, ce sera des deux côtés une question de sentiment et d'affection exclusivement; car nous ne pouvons prétendre que comme question de profit égoïste et matériel, il soit de l'intérêt, soit de l'Angleterre de rester unie au Canada, soit du Canada de rester fidèle à la Grande-Bretagne.

Nous ignorons jusqu'à quel point l'*Economist*

répond à l'opinion publique en Angleterre. Mais si on met l'honneur et l'intérêt de la mère-patrie de côté, pour faire d'un sentiment équivoque le seul lien qui attachera la mère-patrie à sa colonie, la question est finie. Espérons que les paroles des délégués canadiens dirigeront les conseillers de la couronne vers un but plus patriotique et plus national.

Les journaux de Londres raisonnent toujours comme si la guerre frappait, à toute heure, aux portes du Canada. Nous croyons le peuple américain plus juste dans son ambition et plus modéré dans ses vues de conquête. Avant de faire l'Amérique républicaine, il doit achever la pacification du Sud, désarmé il est vrai, mais puisant dans sa défaite des rancunes mortelles. La modération vis-à-vis les puissances étrangères et des Etats Confédérés, voilà la première vertu qui doit conseiller le gouvernement de Washington. Il ne manque pas chez tous les peuples d'hommes violents qui mettraient l'univers en feu pour satisfaire leur vanité ou leur ambition; mais il y a aussi à Washington des hommes pacifiques, des patriotes éprouvés qui voudront réparer les ruines de quatre années de guerre civile avant de songer à l'agrandissement de leur territoire déjà si vaste.

La seule cause de guerre que nous apercevions maintenant à l'horizon politique, c'est la personne de Jefferson Davis et de quelques réfugiés du Sud, MM. Sanders, Tucker et Thompson, mis au ban des nations comme assassins, par le nouveau président, M. Johnson, et les enrôlements qui se font à New-York pour le compte du défunt gouvernement républicain du Mexique. Cette dernière affaire regarde surtout Maximilien et Napoléon III. Elle intéresse aussi un peu le droit des gens et la civilisation chrétienne.

Booth, l'assassin de M. Lincoln, a été pris et tué sur le champ; Harrold, l'assassin de la famille Seward, surpris avec Booth dans une grange du Maryland, a été amené vivant à Washington; puis un nombre considérable de personnes de toute condition et de tout sexe ont été arrêtées. Quelques-unes, dit-on, auraient fait des aveux qui mettraient le Président du Sud à la tête du complot. Le complot lui-même aurait été mûri au Canada par MM. Sanders, Clary, Tucker et Thomson. De là la proclamation de M. Johnson offrant des récompenses pour leur arrestation *sur le territoire des Etats-Unis*.

Cette proclamation est très-grave. " L'assassinat de M. Lincoln organisé en Canada et approuvé à Richmond." C'est là, dit le *Courrier des Etats-Unis*, ce qu'il faut prouver. Or, jusqu'à présent,

on a des affirmations, la parole du Président du Nord, on n'a point de preuve. S'il est difficile de croire qu'un chef de Gouvernement sur lequel tout le monde civilisé a les yeux, ait pu porter une si énorme accusation sans preuves évidentes comme la lumière du soleil, il est également difficile de croire que M. Davis, si modéré, si calme, si noble dans la défense de la cause du Sud, abdiquant soudain criminellement tout respect à l'histoire, ait pu descendre aussi bas que de donner sa main, faite pour gouverner, à la main d'un lâche faite pour assassiner? Les journaux républicains des Etats-Unis, qui se sont montrés les plus ardents à rétablir l'Union, refusent de croire à une pareille abdication du sens commun et de l'honneur. C'est, disent-ils, un crime inutile à la cause du Nord, mais c'est bien la plus grande calamité qui puisse arriver à celle du Sud. Ils demandent que la grande enquête qui va s'ouvrir soit publique, afin que les gouvernements étrangers n'accusent pas le gouvernement de Washington d'avoir acheté des parjures pour se donner le plaisir de pendre M. Davis et de mêler les fils déjà si tendus des relations des Etats avec les autres nations.

Supposons l'innocence de M. Davis et des réfugiés sudistes en Canada, jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée, qu'arrivera-t-il au cas où le gouvernement de Washington en demanderait l'extradition? Ils ne tombent pas sous le célèbre traité d'Ashburton, ils ne pourraient être livrés que d'après le comité des nations. M. Johnson consentira-t-il à tous ces délais? Mais laissons plutôt les événements se développer.

M. Johnson a lancé une seconde proclamation fermant l'entrée des ports des Etats-Unis aux vaisseaux de la Confédération du Sud. En même temps, M. Adams, ministre plénipotentiaire de Washington à Londres, a demandé à Lord Russell si l'Angleterre avait encore l'intention de reconnaître le droit de belligérants aux Etats du Sud. Sa Seigneurie a répondu qu'elle prendrait la chose en considération. La guerre de 1812 a eu des raisons à peu près semblables à celles que met en avant M. Johnson.

Les partisans dispersés de Juarez, ent'rautes le général Ortega, ont ouvert à New-York un bureau d'émigration au Mexique. On fait les plus magnifiques promesses aux soldats et aux officiers déchargés de l'armée américaine, et le télégraphe annonçait mercredi que plus de quatre cents s'étaient enrôlés dans cette seule journée. Le *Courrier des Etats-Unis* soutient à ce sujet une polémique très-ardente avec les principaux organes de la démocratie. La France, c'est la marraine des Etats-

Unis. Or, ceux-ci pourraient-ils, sans manquer de reconnaissance, aller attaquer au Mexique cette France généreuse qui a toujours observé la plus stricte neutralité à leur égard? Pour tout le monde, ces enrôlements, s'ils étaient faits avec la sanction du gouvernement, seraient un *casus belli* au premier degré. Mais nous voyons heureusement que le nouveau Président, malgré ses vues particulières sur la doctrine *Monroe*, suivra la politique nationale de neutralité observée par M. Lincoln. Les lois de neutralité mises en vigueur puniront sans miséricorde ceux qui essaieront de compromettre le gouvernement sur la question américaine.

Cette déclaration n'empêche pas cependant les amis de l'empire Mexicain de prendre de l'ombrage à propos d'un grand dîner que M. Romero, ministre de Juarez à Northinglin, vient de donner au général Grant. On sait qu'aux Etats-Unis, Juarez est toujours censé régner au Mexique!

L'assassinat de M. Lincoln a causé en Angleterre et sur tout le continent européen une indignation bien légitime, et fait éclater de chaleureuses sympathies pour le peuple américain. A Londres, il y a eu des assemblées publiques, le parlement s'est ajourné, et les chefs des deux partis politiques ont fait un éloge très-juste et très-mérité du défunt président: l'Empereur a fait écrire à Washington des lettres de condoléances; plusieurs gouvernements ont suivi son exemple. Nous ne dirons rien d'excessif, ajoute un correspondant, en déclarant qu'un seul individu au monde pourrait, s'il tombait sous le fer d'un assassin, produire une pareille émotion: c'est le chef du gouvernement français.

Cette émotion doit être bien profonde et bien générale pour lui chercher en aussi haut lieu un terme de comparaison. Car l'assassinat de l'empereur aujourd'hui, ce ne serait pas seulement la mort d'un grand capitaine et d'un grand politique, la chute d'un trône qui pourrait se relever demain, l'exil peut-être d'une dynastie fondée dans la gloire: ce serait la révolution rouge triomphante, ce serait l'anarchie où viendrait s'engloutir ce qui reste de droit public, si l'Eglise n'était pas là, toujours jeune et féconde dans son éternité, pour soutenir la civilisation qui marche suspendue au-dessus des abîmes. Napoléon le sait bien; voilà pourquoi il prend les mesures que lui inspire son génie, afin d'assurer la couronne de France à son fils et la paix à l'Europe. On prête à son voyage en Algérie une infinité de raisons. Selon quelques-uns, il ne s'agirait de rien moins que de la formation, sur une portion du territoire franco-algérien et dans le voisinage de Tunis, d'un royaume arabe dont le

gouvernement serait confié à Abd-el-Kader. Sous le sceptre de l'ancien Emir, seraient groupées les tribus et familles arabes qui ont résisté à la domination française, ou ne l'ont acceptée que par force. Il va sans dire que ce royaume arabe resterait sous le patronage et la suzeraineté de la France. Mais, à notre sens, le départ de Napoléon III pour l'Algérie a un tout autre but politique. Déjà plus que sur le retour de l'âge, fatigué sans doute d'une vie aussi concentrée et aussi agitée tout à la fois, il prévoit le moment où il ne sera pas à la tête de cette France qui est à la tête de l'Europe. Il veut accoutumer, par une régence qu'il peut conseiller, la nation française à se passer de lui, il assure par là l'avenir de sa race. A part la raison de santé, c'est la seule qui nous paraisse plausible.

Avant son départ, Napoléon a pu entendre des Tuilleries, la mâle éloquence de M. Thiers, au Palais Bourbon, sur l'Encyclique et la Convention du 15 septembre. L'ancien ministre de Louis-Philippe s'est fait l'apologiste et le soldat de la souveraineté temporelle du St. Père; et dans un discours de quatre heures, il a retrouvé toute cette verve qui en faisait la gloire du régime parlementaire. Il s'est même élevé à une hauteur de vues qui n'apparaissent pas dans ses autres discours ni dans ses nombreux écrits. C'était, sauf quelques erreurs, le génie catholique qui lui soufflait ses inspirations.

M. Rouher lui a bien prouvé, de la part du gouvernement, que sous Louis-Philippe, lorsque M. Thiers était ministre, la France, si elle eut certaines libertés, fut sans influence et sans gloire. M. Thiers n'en a pas moins remporté une grande victoire: et il reste désormais acquis à la conscience publique ces trois points importants:

- 1o. Le gouvernement français garantit l'indépendance du St. Siège;
- 2o. Cette indépendance, il la place dans la possession assurée du patrimoine de St. Pierre;
- 3o. Il la fera respecter envers et contre tous.

Il est incontestable, observe le *Monde*, que dans ces conditions, la Convention du 15 septembre perd de sa gravité. L'Italie n'existe que par la France et ne peut rien sans la France. Or, le jour où les Piémontais seront convaincus que la France leur interdit Rome, le Comité national fera ses malles pour retourner à Turin; l'armée française pourra revenir, la gendarmerie pontificale fera le reste.

Voilà donc, grâce à un orateur qui n'appartient pas au parti catholique, bien des malentendus de réglés et la conscience chrétienne grandement soulagée.

Elle apprendra pareillement avec satisfaction

qu'un rapprochement assez sensible s'est opéré entre Victor-Emmanuel et le St. Père, et voici à quelle occasion:

Le Cabinet des Tuilleries aurait sollicité les bons offices de la cour de Vienne, et François-Joseph aurait envoyé à Rome M. de Boch, chargé de faire sortir le Souverain Pontife du *non possumus* dans lequel il s'est jusqu'à présent enfermé. On affirme même à Vienne que le cardinal Antonelli aurait promis l'adhésion de Pie IX à la convention du 15 septembre, sous la condition expresse que toutes les puissances catholiques garantiraient au St. Siège la possession perpétuelle de ses provinces actuelles.

M. de Mendorf-Pouilly, informé des dispositions du St. Siège, transmit alors à M. de Boch une dépêche dans laquelle il le pria d'informer le cardinal Antonelli des démarches qu'il avait faites en prévision des conditions posées par son Excellence. Or, M. Mendorf n'avait obtenu que de la Bavière une réponse absolument affirmative. Le Portugal, attaché au Piémont par des liens de famille, avait refusé de prendre aucun engagement, et l'Espagne avait déclaré qu'elle conformerait sa conduite à celle de la France.

Le Cabinet Autrichien avait refusé, en conséquence, de soutenir officiellement les demandes du Pape auprès des puissances catholiques, et M. de Mendorf engageait le St. Siège à s'entendre directement avec l'empereur Napoléon.

Le voyage de M. de Persigny, le départ pour Rome d'un ancien ministre de Victor-Emmanuel, tendraient en même temps à prouver que M. Drouyn de l'Huys aurait repris, en effet, la tâche dans laquelle avait échoué son prédécesseur.

Il paraît cependant que le voyage de M. de Persigny à Rome est tout d'agrément. La mission de l'ancien ministre de Victor-Emmanuel a eu le succès désiré. Les évêques que la révolution italienne a exilés de leur diocèse, viendront en paix reprendre leur siège; et le Pape nommera de nouveaux évêques aux évêchés vacants dans ses anciennes provinces, et Victor-Emmanuel fera des *présentations* pour les diocèses du reste de l'Italie conquise.

Il est écrit que notre *chronique*, en arrivant à la fin, prendra le deuil de quelque saint prêtre ou de quelque prince très-haut et très-illustre. L'héritier présomptif de Russie, le fils aîné de l'empereur Alexandre, est mort à Nicé, dans les bras de son père et de sa fiancée, la princesse Daymur de Danemark. Sa Majesté a plusieurs autres enfants pour adoucir la douleur de son deuil.

Au Canada, la mort a saisi subitement un missionnaire de la Compagnie de Jésus, le Rév. Père Main-guy, au milieu de ses travaux apostoliques à St.

Thomas. C'est une perte pour les révérends Pères Jésuites qui causera dans nos campagnes des regrets universels. Le P. Mainguy était né le 2 mars 1795 à St. Brieux, en Bretagne. Il fut pendant plusieurs années aumônier des Dames du Bon-Pasteur, maison mère, à Angers. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1843. Il vint en Canada en 1844. Pendant plusieurs années il desservit la cure de Laprairie avec zèle et un succès admirable. Depuis 1860 il s'était dévoué aux missions des campagnes, et Dieu seul saura récompenser les pénibles travaux auxquels il s'est soumis pendant ce temps.

CABINET PAROISSIAL.

Nous avons assisté, mardi dernier, à la séance du Cabinet, et nous nous plaisons à constater qu'elle n'a pas été l'une des moins brillantes pour les lectures qui y ont été entendues.

M. Siméon Martineau, étudiant en Droit, nous a d'abord débité un essai sur l'*art militaire*, où il a fait preuve de style, de facilité et d'élocution, le tout relevé par un air de conviction, et de modeste assurance qui donnent encore plus de prix à tout ce qu'il dit.

Il nous a d'abord exposé, que bien qu'il faut admettre que la guerre soit regrettable et doive être regardée comme un terrible fléau, néanmoins, dans l'état de déchéance où se trouve le monde, et avec les passions qui s'y rencontrent, il est des cas où il faut savoir la prévoir, au moins pour la prévenir, et que dès lors on doit reconnaître que l'art de la guerre et la science militaire sont nécessaires chez un peuple qui veut être respecté, et accomplir avec indépendance ses vraies destinées.

En effet, un peuple peut avoir à défendre ses frontières contre les entreprises de ses voisins, il peut avoir aussi à maintenir et à établir ses droits les plus essentiels, enfin il est obligé chez lui de conserver l'ordre et l'empire des lois contre certains esprits désordonnés. Sans doute il serait préférable que toutes ces difficultés fussent réglées par les voies de la conciliation et de la persuasion, mais comme il est certain que dans la réalité, les choses peuvent menacer de prendre une autre tournure et une autre direction, il s'ensuit qu'un peuple, s'il veut agir suivant les lois de la sagesse et de la prudence, doit être en mesure de répondre à ces diverses occurrences, et il ne le peut que par les ressources que lui offrent la science et l'art de la guerre.

D'ailleurs, c'est précisément par les sages dispositions de la prudence et de la prévision qu'il sera le plus à même de prévenir les terribles chances de la guerre, ainsi que nous l'enseignent si péremptoirement les anciens par cet adage si connu : *Si vous voulez la paix, préparez-vous à la guerre : Si vis pacem, para bellum.*

Après ces premiers motifs sur l'importance de l'art militaire, l'orateur nous a parlé des avantages qu'un peuple pouvait trouver dans ces habitudes de force, de discipline et de mâles exercices qui accompagnent la pratique de la science de la guerre, et il a trouvé là encore une nouvelle source de considérations qui méritent assurément l'attention du philosophe et du politique.

En résumé, nous pouvons dire que M. S. Martineau

a très bien traité ce sujet qui est plein d'actualité en ce moment, et que son travail montre le germe des meilleures qualités de style et de raisonnement ; peut-être que quelquel'expression en passant a pu être trouvée trop absolue, dans le sens même de la thèse que l'orateur défendait, mais nous n'avons pas trop à nous plaindre dans une œuvre de début, de cette surabondance de sentiment que l'on peut émonder si facilement, et qui est d'ailleurs bien plus remédiable que l'excès contraire.

Maintenant nous avons hâte de parler du plaisir extrême que nous a causé la lecture du Rév. Messire Colin sur la *Mission de l'Eglise pour sauvegarder les droits et la dignité de la raison humaine.*

C'est là un des plus beaux sujets qui peuvent être traités, parce qu'à la fois il concerne ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, sa raison, et en même temps il constate la reconnaissance infinie qu'elle doit à la protection et à la sagesse de l'Eglise.

M. Colin a commencé en nous parlant de l'*Encyclique* et en nous montrant les circonstances graves dans lesquelles elle a été rendue. Le monde est arrivé à un instant suprême où il a besoin de tous les secours que la Providence divine a mis à sa disposition ; par suite du bouleversement causé par l'esprit d'examen et la licence révolutionnaire, toutes les vérités les plus essentielles sont menacées, et il est indispensable qu'elles soient établies et manifestées de la manière la plus forte et la plus éclatante aux yeux de la société attaquée dans les principes même de son existence.

Or, le Souverain Pontife, dont tout le monde reconnaît les grandes qualités, même ses ennemis les plus acharnés, et que Dieu a donné évidemment à son Eglise comme un signe de sa miséricorde infinie à son égard, a élevé la voix et il n'est pas une seule de ses paroles qui ne doive être méditée et qui ne réponde directement et victorieusement aux plus grands difficultés qui aient été soulevées dans les derniers temps.

En particulier il est digne de remarque avec quel à propos le Souverain Pontife a continué la mission que l'Eglise a toujours remplie à l'égard de ce qu'il y a de plus noble sur la terre, c'est-à-dire la raison humaine.

Ici le Souverain Pontife avait à prémunir les esprits contre deux exagérations et deux excès différents, mais qui menacent également la dignité de la raison, et le Rév. M. Colin a montré avec la plus grande force et la plus grande lucidité, comment l'Eglise a prémuni la raison contre ceux qui exagéraient sa puissance par haine pour la révélation et l'ordre surnaturel, et aussi contre ceux qui niaient ses propriétés les plus légitimes, par un zèle inconsidéré pour les droits de la révélation, d'un côté les rationalistes, et de l'autre les traditionalistes.

Comme cette lecture doit être publiée au moins en résumé, nous n'en dirons pas davantage ; nous terminerons en parlant des grandes qualités que nous a révélées le Rév. M. Colin comme orateur et comme philosophe. Dans son exposition de ces grandes difficultés, on voit qu'il les a étudiées sérieusement et qu'il les connaît parfaitement. De plus dans sa manière de s'exprimer, on peut remarquer qu'il traite un sujet métaphysique avec une facilité et une force qui témoignent chez lui de l'aptitude la plus remarquable pour cette belle et admirable science de la philosophie ; enfin nous n'avons pas à omettre ce qui fait l'un des charmes principaux

de sa lecture, c'est une clarté et une lucidité qui permettent de comprendre les questions les plus ardues et de les suivre avec le plus vif intérêt, tandis que l'habile orateur sait revêtir ses déductions et ses raisonnements d'un tel éclat et d'un tel art, que l'on est tenté de proclamer que la philosophie ainsi exposée, est incontestablement la plus ravissante et la plus touchante de toutes les poésies.

Nous souhaitons donc vivement à toute la jeunesse lettrée de Montréal, la continuation de ces travaux si sérieux et si importants pour le fonds, et en même temps si intéressants pour la forme.

Cette soirée est encore un succès pour le Cabinet Paroissial qui a montré successivement, pendant le cours de l'hiver, qu'il a plus d'un élément d'intérêt et d'instruction pour l'année prochaine.

Le Jubilé.

Les hommes, sans excepter même ceux qui sont profession de remplir les devoirs qu'impose la Religion, sont trop souvent exposés à perdre de vue l'action de la Providence dans le gouvernement des sociétés. Au milieu des événements qui se succèdent, l'on se rassure ou l'on s'effraie selon que l'on a plus ou moins de confiance dans ceux qui gouvernent, sans élever plus haut ses regards, sans songer que ces hommes ne sont, le plus souvent, que les instruments aveugles d'une Providence infiniment juste et infiniment sage, qui se sert d'eux, tantôt pour châtier les nations qui se montrent indignes des enseignements de la foi qu'elles ont reçues et qu'elles foulent aux pieds, en les gouvernant par la verge, tantôt pour récompenser celles qui sont fidèles, en leur faisant goûter les douceurs de la paix et de la liberté. Or, la conséquence de cet oubli, de ce défaut d'esprit de foi, c'est que l'on néglige de recourir, par la prière, à Celui qui tient en sa main toute puissante le sort des nations comme celui des individus.

C'est pourquoi le Père commun des fidèles vient de faire entendre sa voix, pour réveiller dans tous les cœurs le sentiment de la foi. Il invite tous les enfants de la sainte Eglise à s'humilier dans la pénitence et la prière; à recourir au Dieu Tout-puissant pour le supplier d'abaisser sur la terre, souillée, hélas! de tant de crimes, des regards de pitié et de miséricorde; pour qu'il commande à la tempête, et que le calme se rétablisse.

A la voix du Pasteur souverain, la confiance doit renaitre. Fruit admirable de l'unité Catholique!... le père parle; et, de suite, des différentes parties du monde s'élèvent vers le ciel, dans un concert de prières magnifique, des milliers de voix qui vont toucher le cœur du Dieu de la miséricorde, et en obtenir les grâces les plus précieuses. Oui, nous devons l'espérer, cette année verra s'accomplir des faits qui devront consoler les cœurs catholiques, consoler l'Eglise si cruellement éprouvée, elle aussi, depuis quelques années.

Et si Dieu, dans sa sagesse infinie, juge à propos de prolonger l'épreuve, les fruits des saints exercices qui s'accomplissent cette année, ne seront point perdus: l'Eglise tôt ou tard, devra les recueillir dans la joie; car ce n'est jamais en vain qu'elle met ses enfants en prière.

Chacun doit donc s'empresse de répondre à l'appel

du Saint-Père; chacun doit, dans la mesure des moyens dont il peut disposer, contribuer à assurer le succès des saints exercices du Jubilé.

Aussi c'est avec bonheur que nous annonçons la publication d'un nouveau livre, pour le Jubilé, intitulé "Le Jubilé, etc." Ce livre publié à Montréal, par M. Eusèbe Sénécal, est à l'usage des fidèles de ce pays, et nous devons dire qu'il nous paraît répondre parfaitement à leur besoin. Nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt et d'édification.

L'approbation de l'autorité diocésaine et celle de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe pourraient bien nous dispenser de le recommander à nos lecteurs et à tous les fidèles. Toutefois nous tenons à leur faire connaître les matières qu'il renferme, afin qu'ils puissent mieux en apprécier l'utilité. Ce petit recueil est partagé en cinq chapitres, précédés d'une vive exhortation aux fidèles pour les engager à profiter des avantages du Jubilé. Le premier chapitre traite de l'*Excellence du Jubilé*, le second des *Indulgences*, dont la doctrine est exposée avec beaucoup de solidité et de clarté; le troisième des *conditions à remplir pour gagner l'Indulgence du Jubilé*; le quatrième des *fruits du Jubilé*; le cinquième des *motifs d'en bien faire les exercices*; Il renferme aussi des *décisions concernant le Jubilé*, décisions de certains cas pratiques d'une grande importance, et de plus des *prières* convenables pour ce saint temps.

Après avoir lu ces pages tout imprégnées du sentiment religieux, il nous paraît impossible qu'un chrétien qui a la foi n'apprécie pas les grâces du Jubilé, et n'éprouve pas le désir d'en profiter. Pour nous, plein de la pensée du bien que va faire ce petit livre, nous formons des vœux pour qu'il se trouve dans les mains de tous les fidèles.

Les Editeurs ont voulu l'offrir au public simplement broché, afin de pouvoir le vendre quelques sous seulement. Nous applaudissons à cette bonne pensée qu'ils ont eue, car ainsi tout le monde pourra se le procurer, et les pauvres ne seront point privés des belles et bonnes choses qu'il renferme.

Ce petit livre se vend au bureau de l'Editeur, No. 4, rue St. Vincent, Montréal, et chez les principaux libraires de cette ville.

JEANNE-MARIE.

(Suite et fin.)

XVII.

L'OSTENSOIR D'OR.

Seulement si les marchands de chaudronnerie espéraient, grâce à cette multitude, exercer une industrie plus ou moins honnête, ils comprirent vite qu'ils se fourvoyaient. En regardant passer la procession au travers d'une haie de sureau, ils eurent subitement les yeux éblouis, comme si le soleil les eût brûlés.

L'abbé Deschamps portait l'ostensoir d'or que Mme Aubertin lui avait offert.

Les deux hommes se poussèrent du coude.

— Fameux! dit l'un.

— Facile! répondit l'autre.

Puis ils se turent.

Les couplets de cantiques et les versets d'hymnes se succédaient et s'alternaient. La foule des paysans se prosternait, les grands fronts des laboureurs s'inclinaient, les mains rudes étaient jointes, les mères élevaient les enfants, sur leurs bras, pour mieux leur montrer l'ostensoir, comme jadis les femmes de Jérusalem amenaient leurs enfants à Jésus pour qu'il les bénît.

M. Deschamps, après avoir déposé le Saint-Sacrement sur l'autel, le voila d'une bannière portative; et, se tournant vers les paysans :

— *Demeurez en moi, et moi en vous. Comme la branche de la vigne ne veut porter de fruit par elle-même, si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous, si vous ne demeurez en moi.*

Ce texte semblait convenir merveilleusement à l'apôtre qui répétait la parole de saint Jean, et aux fidèles simples d'esprit mais ardents de cœur qui l'entendaient. Le prêtre le commenta, le développa.

Il laissa déborder son âme. Et Dieu sait quels merveilleux secrets d'éloquence se répandent du sein de ceux qui passent de longues heures plongés dans la méditation de la croix et du tabernacle.

Le peuple pleurait, et surtout une pauvre femme ployée sous le fardeau de la douleur.

Au bruit de ses sanglots faisant irruption malgré elle, un enfant portant un costume de thuriféraire ne put résister à l'émotion maternelle et courut se précéder dans ses bras.

L'abbé Deschamps eut une inspiration sublime.

Il descendit lentement les degrés de l'autel, l'ostensoir en mains, et le tenant au-dessus de ces deux têtes courbées, il sembla adjurer Dieu de mettre un terme à tant de souffrances et de récompenser une si courageuse vertu.

Jeanne-Marie parut s'éveiller, ses yeux se levèrent et s'attachèrent au soleil rayonnant, et Vincent, le fixant à son tour, s'écria avec l'instinct des anges :

— Le père! le père!

Le *Benedictus* ros! répondit à cet appel de l'innocence et de la foi.

La foule quitta le Grand-Moutier pour ramener le Seigneur dans sa maison.

Pendant la bénédiction, les chaudronniers avaient disparu.

Si quelqu'un se fût trouvé proche de la maison de Mme Aubertin, il les aurait vus, rôdant autour des murs et étudiant avec soin la topographie du lieu.

Toutes les fêtes finissent, même les plus saintes et les plus belles!

Jeanne-Marie rentra chez sa protectrice avec les enfants.

Le curé regagna le presbytère.

Le reposoir si beau vit enlever tour à tour ses tentures et démonter ses draperies. Le petit gars fut invité à dîner à la ferme.

Après le repas, on s'aperçut que la niche avait été oubliée.

— Dis donc, Tignasse, la porterais-tu bien au presbytère? demanda le menuisier.

— Tout de même, dit l'enfant, je dois bien ça à M. le curé.

— C'est pas trop lourd?

— Nenni!

— Et tu ne seras point épouré par les chemins?

— Non, pas aujourd'hui; demain, je ne dis pas.

L'enfant prit la niche et partit.

Comme il tournait une ruelle, il vit deux ombres s'allonger à quelque distance devant lui.

Il s'arrêta.

— Voire! dit-il, si je n'ai point peur, je n'en suis guère loin!

Un moment après il reprit sa course, et faillit tomber en heurtant un obstacle qui rendit un bruit métallique.

Il tâta ce que ce pouvait être.

— C'est drôle, dit-il, l'assortiment des chaudronniers!

Il n'avait le temps de consulter personne; sa résolution fut prompte, et, s'élançant à travers un chemin détourné, il se trouva tout proche de la petite église, et se blottit dans l'angle obscur formé par un contrefort.

Les deux ombres regardaient tour à tour les portes, les murs et les fenêtres.

C'est haut! dit l'un.

— On prendra une échelle.

— Où?

— J'en ai vu une le long d'une ferme dont on refait la couverture, à cinq pas d'ici.

— Tu iras la chercher; mais pour forcer les fenêtres...

— J'ai ce qu'il faut.

— Dépêche-toi d'aller prendre l'échelle, alors...

Non, c'est trop tôt, les gens ne sont pas encore couchés.

— Pas couchés, à plus de dix heures... ça peut être long... et les paysans se lèvent matin... tu veux faire l'affaire, ce n'était pas mon avis, mais j'y ai cédé...

— Tu es si bête!

— D'avoir cédé?

— Non, d'avoir des idées...

— Enfin, c'en était une, celle de se dire: On n'est pas heureux deux fois dans le même endroit... personne ne nous a soupçonnés il y a quatre ans, et nous l'avons échappé belle à Fourgères, mais il me semble que Sainte-Marie ne nous rapportera rien de bon!

— Que le Saint-Sacrement en or!.. seulement, je te répète, attendons.

— Enfin! on verra! dit l'un des interlocuteurs.

Le petit gars n'en entendit point davantage.

Il se glissa comme un lézard hors de sa cachette, enfila la ruelle, et courut à perdre haleine jusqu'à la maison de Mme Aubertin.

La grille était fermée.

L'enfant s'élança vers le mur, posa ses pieds dans les moindres interstices, s'accrocha à la crête en ensanglantant ses mains à des débris de verre, et sauta dans le jardin.

Un peu remis de l'étourdissement de sa chute, il se dirigea vers la partie de l'habitation destinée aux domestiques, et heurta aux volets.

— Qui est là? demanda une grosse voix hargueuse.

— Moi, père Laubardin, Tignasse! sur pied vite-ment, ou l'on dévalise l'église! vous êtes des hommes, et il y a ici des fusils de chasse.

Les domestiques se levèrent.

— Par où es-tu passé, malheureux?

— J'ai franchi le mur.

— Faut-il prévenir Madame?

— Non! dit l'enfant, il peut y avoir du danger, et ça lui ferait peur pour nous.

Un instant après la grille fut ouverte, et le petit gars prit sa course.

Une minute plus tard, quelqu'un le suivait sur la route, et le rejoignit.

— Où vas-tu, Tignasse ? demanda une voix troublée.

— La Jeanne-Marie ! s'écria l'enfant, vous venez aussi, la Jeanne-Marie ?

— Quelque chose me dit d'aller ! répondit-elle. Et tous deux reprirent leur course.

XVIII.

LES INITIALES.

Quand la Jeanne-Marie et Tignasse, précédant à peine les serviteurs de Mme Aubertin, arrivèrent sur la place, ils ne virent personne.

Le cocher se plaça à la porte d'entrée, pour la garder. Le jardinier fit le tour de l'église avec l'enfant, qui désigna à Laubardin une fenêtre brisée.

— Ils sont entrés ! dit le petit gars, malheur !

— Je reste ici ! dit Jeanne-Marie ; le curé a les clefs, va au presbytère... la petite porte de la cour communiquée avec la chapelle.

Tignasse comprit le plan de Jeanne-Marie et l'exécuta avec plus de rapidité qu'on ne peut le dire ; seulement il était difficile de pénétrer dans la cour sans faire de bruit. Une seconde fois l'enfant recourut à l'escalade.

Le curé ne dormait pas.

Tignasse vit de la lumière dans sa chambre ; il jeta de petits cailloux dans les vitres pour éveiller son attention.

Le prêtre ouvrit la croisée.

— Il faut pénétrer dans l'église par la petite porte, monsieur le curé, et ouvrir aux gens de Mme Aubertin, ou vole l'ostensoir à l'heure qu'il est.

L'abbé Deschamps devint pâle à la pensée du sacrilège qui se commettait dans la maison de Dieu.

— Brave enfant ! dit-il.

— Oh ! j'entrerai avec vous, ajouta Tignasse, et je manierai aussi bien un fusil que tout autre.

L'abbé Deschamps était déjà sur le seuil de la petite porte.

— Attendez maintenant, dit le garçonnet, Thomas doit nous accompagner.

Laubardin fut chargé de veiller au pied de la fenêtre par laquelle les malfaiteurs avaient pénétré dans l'église.

La porte de la cour s'ouvrit. Tignasse fit un signe que Thomas comprit ; il quitta la garde de la grande porte et rejoignit le curé.

Il avait de grosses cordes passées en cercle à son bras et un couteau à la main.

L'abbé Deschamps, Thomas et Tignasse entrèrent par la petite chapelle de la Vierge.

On voyait sur le grand autel une lumière rouge luttant avec celle de la lampe qui jetait de faibles lueurs.

Deux ombres noires s'agitaient.

Le curé gagna le côté gauche de l'autel avec Thomas ; le petit gars se glissa de l'autre.

D'un regard le prêtre et le domestique se partagèrent la tâche.

Thomas s'élança d'un bond sur l'un des voleurs sacrilèges.

Le prêtre saisit l'autre par le collet de sa veste.

L'attaque fut si imprévue, si soudaine, que les deux misérables furent d'abord comme étourdis.

Mais ils ne tardèrent pas à retrouver leur énergie, et ils comptèrent leurs ennemis des yeux.

Un prêtre ! un seul homme robuste, puis un enfant !

Le premier soin du misérable que maintenait l'abbé Deschamps fut de renverser brusquement la petite lanterne, de sorte qu'il n'y eut plus dans l'église d'autre lumière que celle de la lampe.

Thomas était fort, il saisit le voleur à deux bras, et, le soulevant à la manière des lutteurs bretons, il essaya de le renverser sur le dos.

Le curé ne voulait pas répandre de sang ; ses forces s'épuisaient à maintenir celui des bandits qui tentait de lui échapper.

Tignasse le comprit et, jetant brusquement une corde autour des deux pieds du misérable, il l'attira brusquement, serra les nœuds et, le voyant à terre, et aidé du curé, il parvint également à lui attacher les mains.

Thomas luttait toujours. Une fois son arme lui échappa, et le voleur le blessa légèrement. Thomas, rendu furieux, mérita de coups de poing formidables le front déprimé de son ennemi, qui demeura étendu sur les marches de l'autel aussi immobile qu'un cadavre.

Soudain une clarté vive illumina ce tableau épouvantable que présentait le lieu saint.

Les cierges de l'autel rayonnèrent, et Jeanne-Marie, s'agenouillant auprès de l'un des misérables, le regarda avec une curiosité avide.

— L'Alcide ! dit-elle.

Puis, courant à Thomas :

— Ton couteau ! dit-elle, ton couteau !

L'abbé Deschamps lui arrêta le bras.

— Ma fille ! s'écria-t-il d'une voix alarmée, ma fille !

— Laissez-moi faire, dit-elle, je crois que Dieu m'exauce.

Et d'un coup de couteau elle fendit la manche du faux marchand de chaudronnerie.

Alors elle tomba à genoux, épelant d'une voix étranglée ces noms tatoués en bleu sur la peau basanée :

— HALCIDE VERDURE.

Elle se releva transfigurée.

— Mon père, dit-elle, Dieu se venge lui-même ! sur mon baptême et l'Évangile, j'atteste que cet homme est l'assassin de Claude le marchand de bœufs !

— Oh ! la main de Dieu ! murmura le prêtre... voleur, meurtrier, sacrilège !...

A un cri d'appel Laubardin accourut.

L'un après l'autre on transporta les bandits dans une petite salle servant à emmagasiner des céréales.

Les deux domestiques montèrent la garde auprès du prisonnier, tandis que le petit gars courait sur la route de Bains pour prévenir la gendarmerie.

La femme de Lazare fut emmenée par Mlle Scholastique dans la chambre bleue. Jeanne-Marie riait, pleurait, poussait des exclamations sans suite, bénissait Dieu en appelant Lazare, et se plaignait de la longueur du temps qui ne fuyait pas assez vite et du soleil qui ne se levait pas.

Au matin, Dieu sait quelle alerte il y eut dans la maison de Mme Aubertin.

Thomas et Laubardin ne paraissant point, quand on voulut les éveiller, l'on ne trouva personne... des traces d'escalade furent constatées sur la crête du mur... et les plus terribles doutes s'élevaient dans l'esprit de Mme Aubertin, que venait de prévenir la femme de

chambre épouvantée, quand un son de cloche pareil à un tocsin retentit à la grille.

C'était Tignasse.

— Qu'y a-t-il, Seigneur ! demanda la femme de chambre sans se hâter d'ouvrir.

— Il y a qu'il faut que je parle à Mme Aubertin.

— A Madame !

— Pour lui dire qu'ils sont arrêtés...

— Qui ?

— Ceux qui en voulaient à son Saint-Sacrement...

Une nuit bien employée, allez, Mademoiselle Juliette... et la Jeanne-Marie, donc...

— Eh bien, Jeanne-Marie ?...

— C'est elle qui est contente !... Mais ouvrez...

Lazare, le marchand de bœufs... le curé... le presbytère est plein de gendarmes... et le brigadier m'a embrassé.

Mlle Juliette eut beaucoup de peine à faire tourner la grosse clef.

Mme Aubertin ne comprit rien d'abord au discours coupé, haché de l'enfant...

Ce qu'elle devina d'abord, c'est qu'on avait pris l'ostensoir dans la sacristie, et que l'on forçait le tabernacle quand le petit gars, Thomas et l'abbé Deschamps pénétrèrent dans la chapelle.

— Je cours voir Mlle Scholastique, dit-elle; si, comme je le crois, tu t'es bien conduit, tu ne le regretteras pas.

Quand elle arriva au presbytère, il n'y avait personne dans la salle, la chambre aux céréales était convertie en corps de garde.

On attendait le juge d'instruction.

A quatre années de distance la justice faisait son apparition dans cette commune d'habitude si paisible.

Mais cette fois la population, éveillée par la nouvelle, était loin d'éprouver la stupeur qui la glaça le jour où l'on apprit que Lazare était accusé d'un meurtre.

L'arrestation des deux misérables excitait une joie immense. On aurait voulu faire des feux de Saint-Jean.

Juliette, curieuse comme toutes les femmes de chambre, et se doutant bien que Madame ne serait point, ce jour-là, exigeante pour sa toilette, chercha un prétexte et trouva une raison pour se dispenser de ranger les deux pièces dans lesquelles se tenait habituellement la jeune femme. Elle leva Luce, l'habilla, la peigna, lissa et pommada ses cheveux blonds.

Puis elle s'occupa de Vincent, chercha ses hardes, ne les trouva pas; et, n'ayant sous la main que son costume d'enfant de chœur, elle le laissa ce qu'il était la veille, un ange du bon Dieu.

— Bah ! dit-elle, un jour de miracles on n'y regarde pas de si près !

Et portant Luce et suivie de Vincent, elle gagna le presbytère.

Dans la chambre bleue, placée entre Mme Aubertin et Mlle Scolastique, se tenait Jeanne-Marie.

L'abbé Deschamps achevait la lecture d'une lettre qu'il envoyait à son neveu Bernard pour lui dire d'arriver au plus vite à Sainte-Marie.

La venue des enfants fut une nouvelle joie.

On les embrassait, on pleurait.

— Oh ! tu avais raison, hier, quand monsieur le curé t'a béni, d'appeler le père ! dit Jeanne-Marie, Dieu t'a exaucé et le père reviendra... le père, dont tu te souviens à peine, mon pauvre innocent !...

Les malheureux, que l'on interrogea dans la journée, ne pouvaient nier le crime de sacrilège; mais, confrontés avec Jeanne-Marie, ils protestèrent néanmoins énergiquement de leur innocence au sujet de l'assassinat de Claude.

— Alors, dit Jeanne-Marie, si vous n'aviez pas peur de moi, pourquoi, depuis le moment où vous avez su que cet arme était en ma possession, m'avez-vous fuie avec une précipitation si grande ? Le couteau qui frappa Claude a servi cette nuit à forcer le tabernacle... je l'ai trouvé... sur l'autel... Et les juges se souviendront qu'il était au nombre des pièces à conviction lors du procès de mon pauvre mari... Et cette lettre que j'ai gardée, signée *Halcide Verdure*... et le tatouage que vous avez au bras...

— Ça ne prouve rien ! rien ! répéta l'ancien montreur de singe... Alcide Verdure, c'est mon nom, je le signe comme je peux, voilà tout... mais pour du sang, jamais...

— Monsieur, dit Jeanne-Marie au juge d'instruction, vous pourriez avoir des détails, précieux sans doute, par leur association et complicité, la Tigresse, ancienne acrobate, devenue plus tard marchande de toile et qui aidait à piller le cabaret de Fougères.

Le soir même, les prisonniers furent écroués à la maison d'arrêt.

Pour ces deux misérables, le crime était patent; une horreur si grande se manifestait et le souvenir du procès de Lazare se présentait si rapidement à la pensée, qu'il n'y eut d'autre désir au parquet de Rennes, dès que l'on eut connaissance des détails de l'affaire, que celui de convoquer une session extraordinaire.

On avait hâte de rendre à un honnête homme la liberté et l'honneur.

On avait hâte de rendre à Jeanne-Marie, l'héroïque femme, le père de ses enfants.

L'on ne tarda pas à savoir que la Tigresse se trouvait détenue sous prévention d'escroquerie dans la prison d'Angers.

On l'interrogea. On lui promit de prendre en considération les aveux qu'elle ferait et les renseignements qu'elle donnerait afin d'éclairer la justice; la Tigresse, qui savait avoir grand besoin de l'indulgence des juges, raconta dans tous ses détails l'assassinat du marchand de bœufs. Un soir qu'ils étaient gris, le joueur d'orgue et l'Alcide se querellèrent parce que chacun soutenait qu'il avait donné le coup de couteau, et réclamaient l'honneur de ce crime monstrueux, en riant de l'adresse avec laquelle tous deux avaient fui, les poches gonflées de l'or du vieux Claude.

La Tigresse fut dirigée sur Rennes.

Mais il était un témoin bien autrement important, un homme sur qui se concentraient à la fois toutes les pitiés et toutes les sympathies, cet homme, c'était Lazare forçat.

Quand, arrivé à Rennes, il vit se découvrir devant lui les magistrats qui l'interrogeaient; quand il reçut dans ses bras sa femme, sa Jeanne-Marie plus digne que tout autre de vénération et d'amour; quand enfants et femme, honneur et fortune, il vit qu'on allait tout lui rendre, ah ! cette fois, son cœur faillit se briser... Une goutte de joie de plus et Lazare était mort...

Nul avocat ne voulut se charger de plaider la cause de l'Alcide.

La justice en désigna un d'office.

Tout ce procès ne fut qu'une réparation éclatante.

Aleide Verdure demeura écrasé par la plus foudroyant des réquisitoires.

Les douleurs imméritées de Lazare pesaient doublement sur lui.

Il vit qu'il était perdu.

Alors, comme pour prendre par avance une revanche de la mort qu'il devait si justement subir, il raconta avec le plus effrayant cynisme, une vie commencée par le vagabondage, continuée par des escroqueries que suivirent des vols audacieux, enfin l'assassinat du marchand de bœufs... A partir de ce jour commençait une autre phase de la vie des deux complices... trois autres hommes tombèrent frappés par eux, et la justice, après avoir égaré ses soupçons, n'atteignit personne... Ils passaient par Sainte-Marie, quand la vue de l'ostensoir leur donna l'idée de piller l'église.

A ce moment le joueur d'orgue interrompit Aleide Verdure.

— Je te disais bien que cela porte malheur de travailler deux fois sur la même route... les chances ne sont jamais jumelles.

On fut obligé d'imposer silence aux deux misérables.

Lorsque l'on interrogea Jeanne-Marie sur l'entretien qu'elle avait eu avec Aleide et la Tigresse, et sur le vol du cabaret de Fougères, elle répondit avec modestie et douceur.

On s'étonnait, en la voyant ainsi presque intimidée, qu'elle eût eu le courage d'achever une si lourde tâche.

Ce fut son jour de triomphe à elle ! On lui offrit un bouquet quand elle sortit de l'audience; ce bouquet venait de la serre de Mme de Kerderec, et ce fut Suzette qui le remit à la jeune femme, en lui poussant dans les bras sa grappe de marmots frais et magnifiques de santé !

Par un profond sentiment de délicatesse, au moment où le jury entra dans la salle des délibérations, Lazare quitta la place qu'il occupait et emmena sa femme.

Il ne pouvait entendre prononcer la condamnation à mort d'un homme, quelque méritée qu'elle fût.

La décision de la loi fut accueillie par des cris de joie ! On les aurait trouvés sévères si le martyr subi par Lazare ne les excusait, pour ainsi dire.

Lazare et sa femme dinèrent chez Méline.

Le lendemain, M. Bernard ramenait à Sainte-Marie la famille de son client.

Le village se rendit au-devant de Lazare jusqu'à Bains.

Il fut conduit par ses amis, au nombre desquels était le curé, jusqu'à la ferme où attendaient Mme Aubertin et Mlle Scolastique.

A partir de ce jour, à compter de cette heure, l'histoire de Jeanne-Marie serait terminée, et l'auteur n'aurait plus qu'à dire ce court résumé des existences bénies :

— Ils furent heureux !

Mais la Providence comme la société ont leurs jours de solennelle justice.

Et c'est la consolation des martyrs inconnus d'attendre la répartition équitable de l'un, tandis que la foule se rejouit pour eux quand une rémunération méritée vient leur procurer certaines récompenses qui précèdent le grand jour où Dieu lui-même pèsera les vertus des hommes.

Sans doute, nul n'accomplit le bien en vue d'un salaire; car, où il y a calcul, la vertu disparaît.

Ceux qui ont mérité par quelque action généreuse d'être inscrits sur le livre d'or de l'humanité, sont les derniers à s'y attendre, et s'ils y comptaient, nous leur enlèverions dans notre esprit le plus beau fleuron de leur couronne.

Mais pour la foule que l'on trompe souvent en lui criant que le mal règne en despote dans une société corrompue, pour les jeunes filles que les romans troublent et pervertissent, pour les serviteurs à qui l'on tente de prouver que leur condition est avilissante, pour les hommes dont il semble que chaque année se date par un sauvetage miraculeux ou un dévouement héroïque au milieu des flammes de l'incendie, pour ceux qui s'immolent sans bruit, pour celles qui se dévouent à l'indulgence, à la maladie, à la vieillesse, qui se font les mères des orphelins, la vue des aveugles et la joie sereine de tout ce qui pleure, il est bon que de temps en temps des voix éloqu岸tes s'élèvent, et que les orateurs célèbres, les poètes fameux mettent leur éloquence et leur génie à résumer les biographies des âmes qui passent en faisant le bien.

Les prix Monthyon sont en cela une fondation merveilleuse; grâce à eux, l'on ne peut nier l'héritage traditionnel, permanent de la vertu.

Grâce à eux l'on s'initie chaque année aux miracles de la bonté, de la patience, de l'industrie chrétienne.

Le plus souvent les grandes œuvres dont l'épanouissement complet nous édifie en exaltant notre admiration, commencèrent de cette façon modeste et reçurent ce témoignage de vénération et d'approbation.

Aucun dévouement n'est oublié. Toute vertu est aimée à l'égal de ses sœurs. L'amour filial, le dévouement fraternel, l'abnégation de la servante, l'héroïsme subit, la vertu patiente ont des titres égaux à cette haute distinction humaine qui ne surprend que ceux qu'elle va chercher.

Ce ne fut point assez pour Jeanne-Marie d'avoir tenu en face de tous le serment qu'elle avait fait : *sur son honneur et sur sa conscience*... L'on pensa que nulle femme n'avait plus de droits à la couronne que l'on décerne à la vertu, et Jeanne-Marie obtint le prix Monthyon il y a trois années.

Un historien d'un grand talent, d'un énorme savoir, a écrit un beau livre racontant avec quel courage héroïque une noble dame anglaise assista son époux pendant la durée d'un procès qui se termina par une condamnation à mort; nous avons cru que l'histoire de Jeanne-Marie égalait en grandeur celle de lady N...; reposant toutes deux, du reste, sur des faits historiques elles appartiennent à la justice respective de l'Angleterre et de la France.

ROUÏ DE NAVERY.

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLEON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(Suite.)

II

CE QUE J'ESPÈRE DE LA FRANCE.

Ce que j'espère de la France, c'est simple :
Pour tout Français attentif, qui aura suivi le récit

des faits dont j'ai dû rappeler toute la suite, la lumière est faite désormais sur votre allié.

J'ai donc la ferme confiance, quelles que soient les fautes et les illusions du moment, que la France ne sera ni dupe ni complice du Piémont.

J'espère d'ailleurs que ce qui vient tout récemment de se passer et de se dire au parlement de Turin, aura achevé de jeter un jour complet, et sur ce que le Piémont a fait jusqu'ici, et sur ce qu'il se réserve de faire encore.

J'espère, en un mot, je crois et je sais que la France a une parole, et qu'elle entend la tenir ; un honneur, et entend le garder.

Ma conviction profonde est que le Piémont a voulu constamment déjouer cette parole, et qu'il n'a eu qu'un but dans la Convention qu'il vient de signer avec nous, la déjouer encore.

Dans cette Convention, nous avons entendu une chose, le Piémont en a entendu une autre. Nous avons écrit en français. Il a traduit en italien.

Nous avons dit, nous, et que nous avons toujours dit et voulu ; le Piémont a compris, lui, ce qu'il a toujours voulu et dit.

"La condition *sine qua non*" mise par nous au traité, n'est pas acceptée par le Piémont.

Et je conclus en disant : Notre honneur ne nous permet pas d'aller plus loin ; nous ne serions plus trompés désormais, nous serions complices.

I

Qu'est-ce donc qu'a toujours pensé, dit et voulu la France ?

Le voici, sans commentaires : le moment est solennel, nous touchons à l'heure du péril suprême : c'est pour-quoi je rappelle tout.

Il y a une chose dont je suis stupéfait dans toute la suite de ces grands événements : c'est, encore une fois, la puissance d'oubli qui se rencontre, à de certains instants, dans l'esprit et le cœur des hommes.

Le temps emporte les souvenirs qui devaient laisser dans la mémoire des peuples les plus profondes traces. On oublie les faits les plus récents et les plus mémorables, et les plus augustes promesses.

Le Piémont a fait hier sous nos yeux, en Italie, tout ce que nous avons rappelé : aujourd'hui, on n'y pense plus.

Nous, de notre côté, si nous n'avons pas fait tout ce que nous devions faire, nous avons du moins dit de belles paroles. Eh bien ! le moment est venu de les rappeler, car au fond l'oubli n'efface rien, et tout ce qui a été dit demeure dans la conscience et devant l'histoire.

La première parole qui fut dite par la France, sur cette grave question de la souveraineté pontificale, le fut dans une circonstance exceptionnelle, par l'Empereur, alors candidat à la Présidence de la République.

Le Saint-Père était à Gête : la France, qui voulait le ramener à Rome, désirait savoir ce que pensait sur un si grand intérêt l'Élu futur du suffrage universel. Le Prince Louis-Napoléon écrivit alors au Nonce apostolique, représentant du Saint-Père à Paris :

"La Souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église est intimement liée à l'éclat du Catholicisme, comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie."

La France reposa sur cette parole, que suivirent

bientôt des millions de suffrages ; elle s'y reposait encore lorsque, en 1859, la guerre d'Italie vint tout à coup exciter les craintes.

L'Empereur se hâta de nous rassurer, et fit entendre cette solennelle déclaration :

"Nous n'allons pas en Italie fomenteur le désordre, ni déposséder les Souverains, ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône."

Et encore : "Le but de la guerre est de rendre l'Italie à elle-même, et non de la faire changer de maître."

Et de nouveau, après la guerre, pour rassurer une troisième fois les consciences catholiques alarmées, l'Empereur, à l'ouverture de la session législative, répétait cette déclaration : "Les faits parlent hautement d'eux-mêmes. Depuis onze ans, je soutiens à Rome le pouvoir du Saint-Père, et le passé doit être une garantie pour l'avenir."

Telles furent tout d'abord les déclarations de l'Empereur : voici celles de son Gouvernement.

M. le ministre des Cultes, même après les paroles de l'Empereur, crut devoir adresser une circulaire spéciale à tout l'Épiscopat français, dans le but "d'éclairer le Clergé sur les conséquences d'une lutte devenue inévitable," de nous demander nos prières et d'appeler nos sympathies.

Que disait la circulaire ?

"La volonté de l'Empereur est de fonder, sur des bases solides, l'ordre public et le respect des Souverains netés dans les États Italiens."

M. Rouland ajoutait :

"L'EMPEREUR Y A SONGÉ DEVANT DIEU, et sa sagesse, SON ÉNERGIE ET SA LOYAUTÉ bien connues, ne feront défaut ni à la religion, ni au pays."

"Le Prince qui a donné à la religion tant de témoignages de déférence et d'attachement, qui a ramené le Saint-Père au Vatican, VEUT QUE LE CHEF SUPRÊME DE L'ÉGLISE SOIT RESPECTÉ DANS TOUS SES DROITS DE SOUVERAIN TEMPOREL."

Le Ministre dit enfin :

"Tels sont les sentiments de Sa Majesté, si souvent révélés par ses actes, et qu'elle vient de confirmer dans le noble manifeste de la nation. IL DOIT FAIRE NAÎTRE DANS LE CŒUR DU CLERGÉ FRANÇAIS AU TANT DE SÉCURITÉ QUE DE GRATITUDE." (4 mai '59.)

Les promesses et les engagements pris devant l'Épiscopat et devant le pays furent confirmés avec plus d'énergie encore au sein du Corps législatif, par M. Baroche, aujourd'hui Ministre des cultes et alors Président du conseil d'Etat.

Dans la séance du 30 avril 1859, lorsque déjà nos régiments avaient passé la frontière et que l'honneur du drapeau était engagé, un député catholique, M. le vicomte Lemercier, "dans la crainte que les événements ne marchassent plus vite encore que les ordres venus de France, manifesta le désir d'entendre déclarer que le gouvernement de l'Empereur avait pris toutes les précautions nécessaires, afin de garantir la sécurité du Saint-Père dans le présent, l'indépendance du Saint-Siège dans l'avenir ;" et finit par se déclarer convaincu que l'Empereur était déterminé à faire respecter, *quoi qu'il arrive*, l'INDÉPENDANCE ET LES ÉTATS du Saint-Siège."

M. Baroche répond, au nom du gouvernement : AUCUN DOUTE N'EST POSSIBLE A CET ÉGARD.

“ Le gouvernement prendra toutes les mesures NÉCESSAIRES pour que la sécurité et l'indépendance du Saint-Père soient assurées (1). ”

“ Le préopinant vient lui-même de répondre à la question qu'il a posée, en rappelant des souvenirs que le gouvernement de l'Empereur se gardera bien d'oublier (2). ”

Trois jours après, l'Empereur lui-même avait parlé, et dans une proclamation adressée au peuple français, il avait déclaré : “ QUE LA GUERRE N'ÉBRANLERA PAS LE TRÔNE DU SAINT-PÈRE. ”

Un an plus tard, dans la séance du 12 avril 1860, M. Baroche répétait textuellement ces paroles, et ajoutait avec gravité :

“ Elles n'ont pas été légèrement prononcées (3). ”

Et pour le prouver, M. le Président du conseil d'État exposait de nouveau, dans les termes catégoriques que voici, les intentions du gouvernement :

“ Le gouvernement français considère le Pouvoir temporel comme une CONDITION ESSENTIELLE de l'indépendance du Saint-Siège... ”

“ Le Pouvoir temporel NE PEUT ÊTRE DÉTRUIT. Il doit s'exercer dans des conditions SÉRIEUSES. C'est pour rétablir ce Pouvoir qu'a été faite l'expédition de Rome en 1849. C'est pour maintenir ce même pouvoir que, depuis onze ans, les troupes françaises occupent Rome; leur mission est de sauvegarder à la fois LE POUVOIR TEMPOREL, L'INDÉPENDANCE et la sécurité du Saint-Père (4). ”

Ce n'est pas tout : M. Jules Favre ayant cru pouvoir dire : depuis longtemps et par tous ses actes, l'Empereur avait condamné le pouvoir temporel de la Papauté, M. le Président du conseil d'État protesta en ces termes : “ L'Empereur n'a-t-il pas lui-même repoussé, d'une manière aussi noble que solennelle, cette étrange accusation (5). ”

La guerre se fit; notre armée marcha de victoire en victoire; l'Empereur victorieux, dans sa proclamation de Milan, déclara encore à l'Europe qu'il n'était pas entré en Italie avec un système préconçu DE DÉPOSÉDER LES SOUVERAINS.

Et à Paris, le gouvernement continuait à nous rassurer. Le 18 juin, un communiqué officiel à l'Ami de la religion, conforme à toutes les déclarations antérieures, affirmait de nouveau que “ la proclamation de l'Empereur au peuple français et la proclamation de Milan ont répudié toute intention d'un système préconçu de déposséder les souverains; que l'Empereur a, en outre, formellement reconnu la neutralité du Saint-Père; qu'il suffit de rappeler cette déclaration pour mettre l'opinion publique à même de juger combien sont répréhensibles les insinuations qui tendent à faire croire que la France cherche à ébranler l'autorité politique du Saint-Père, qu'elle a relevée il y a dix ans, et qui est encore sous la garde respectueuse de ses armes. ”

(1) Compte rendu officiel de la séance du 13 avril 1860.

(2) M. Baroche disait encore que “ si M. Lemercier ne s'était pas ainsi réfuté lui-même, le Président du Conseil d'État ne pourrait s'empêcher d'exprimer devant la Chambre son étonnement au sujet du doute que l'on pourrait avoir sur la conduite du gouvernement. ”

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*.

(5) Compte rendu officiel de la séance du 3 avril 1859.

En même temps, un autre journal, le *Sicéle* recevait, le 2 juillet 1859, le communiqué suivant :

“ Le respect et la protection de la Papauté font partie du programme que l'Empereur est allé faire prévaloir en Italie. ”

“ Les journaux, qui cherchent à fausser le caractère de la glorieuse guerre que nous soutenons, manquent à ce qu'il y a de plus obligatoire dans le sentiment national. ”

Enfin l'Empereur faisait plus : il écrivait au Saint-Père, pour lui renouveler la promesse que les armes françaises défendraient et conserveraient, (*tuebuntur atque servabunt*) le Pouvoir du Pape dans les Romagnes (1).

Mais pendant que toutes ces déclarations retentissaient en France, à Rome, en Italie et dans toute l'Europe, le Piémont, fidèle à ses plans, nous démentait : chaque révolution, préparée par lui, s'accomplissait après chacune de nos victoires; nos millions, s'il faut en parler, la valeur et le sang de nos soldats ne lui servaient qu'à se jouer de notre parole; son roi se faisait offrir et acceptait la dictature dans les Duchés et les Romagnes; ses commissaires les gouvernaient militairement, et préparaient les votes annexionnistes.

L'inquiétude croissait de plus en plus en France, mais le gouvernement continuait à rassurer l'opinion, en déclarant qu'il ne fallait s'inquiéter en rien de la dictature piémontaise, et l'Empereur signait la paix de Villafranca et le traité de Zurich.

Mais rien n'arrêtait le Piémont : et l'Empereur en était réduit à se plaindre (9 septembre) “ des efforts tendant à entraver les conséquences du traité de Villafranca. ” et de nouveau, dans une lettre au roi de Sardaigne, du 20 octobre, il lui disait : “ Je suis lié par les traités. ”

Mais le Piémont ne respectait pas plus les traités signés par la France que ses propres engagements pris envers l'Empereur, et au mépris des uns et des autres, il tentait sous nos yeux, contre les États pontificaux, une des plus abominables agressions dont l'histoire garde le souvenir.

Et malgré tout cela, plus tard encore, dans les débats si vifs du Corps législatif, M. Billault, ministre orateur du gouvernement, disait, le 22 juin 1861 : “ ABANDONNER Rome! oublier la politique suivie par la France depuis des siècles! oublier que c'est l'Empereur qui a rendu Rome au Saint-Père, et qui a fait là peut-être autant pour la Papauté que son oncle, de glorieuse mémoire, établissant le concordat! NON, CE N'EST PAS POSSIBLE. ”

Eh bien ! en présence de toutes ces nobles et fermes paroles, je le demande à quiconque a une conscience, à quiconque pense que la parole humaine a une valeur; Devant ce concert unanime de tant de voix parlant de si haut;

Si on était venu dire que tout cela aboutirait à laisser le Piémont faire contre le Pape ce qu'il a fait, envahir ses États, écraser ses troupes, camper à ses portes, déclarer que Rome est à lui; et, tout cela accompli, fuir de Florence une dernière étape vers Rome, du Pape détrôné le sujet de Victor-Emmanuel, et de Rome la capitale définitive de l'Italie révolutionnaire...

Eh bien ! en mon âme et conscience, je le déclare,

(1) Allocution consistoriale du 20 juin 1859.

je n'aurais pas cru qu'il fût possible de faire à la bonne foi et à l'honneur du gouvernement d'un grand pays, une plus sanglante injure.

Mais, certes, cette injure, je ne la ferai ni à la France, ni à l'Empereur; et si je suis convaincu que le Piémont n'a pas d'autre pensée que de s'établir à Rome et d'en chasser le Pape, j'ai une confiance inébranlable que la France et l'Empereur n'en seront jamais complices.

Un proverbe oriental dit: "Si tu me trompes une fois, c'est ta faute; mais si tu me trompes deux fois, c'est la mienne."

(A continuer.)

Exposé des principaux événements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(Suite.)

V.

Il était grandement temps que ces premiers apôtres de la foi en Canada vinssent en aide à Champlain. Qu'on juge, en effet, demande M. l'abbé Faillon, ce que pouvait être une réunion d'hommes d'ailleurs assez mal choisis, restés depuis longues années sans aucun exercice public de religion. Le commerce des pelleteries était l'unique fin que se proposaient les fondateurs de Québec, et quoique Champlain y eût été envoyé en 1603 et que de Monts y eût formé un établissement fixe depuis 1608, on n'y avait encore vu aucun prêtre catholique avant l'année 1615 (1)

"C'était un spectacle digne de compassion" dit le frère Sagard, "d'y voir tant de désordres; la terre ne se cultivait pas, le pays ne se formait pas, et point de conversions ni d'envie de se convertir; néanmoins à ouïr les marchands, vous eussiez dit qu'ils n'ambitionnaient rien tant que la gloire de Dieu, la conversion des sauvages et le bien du pays." (2)

Champlain avoue lui-même que la conversion des sauvages du Canada avait été jusqu'alors *grandement négligée*; que depuis quatorze ou quinze ans, il n'avait pu y avancer que fort peu, *pour n'avoir pas été assisté*, comme il eut été nécessaire à une telle entreprise. Aussi dans son épître dédicatoire au roi Louis XIII, de son voyage de 1615, félicite-t-il ce prince, comme d'une grâce spéciale, que l'ouverture de la prédication de l'Évangile en Canada ait été réservée à son règne. (3)

Il est bon de noter ici cependant que cette épître ne parut qu'en 1627, alors que Richelieu voulant réduire entièrement les protestants qui tendaient toujours à former un corps séparé dans l'État, était à la veille d'en finir avec l'hérésie en détruisant la Rochelle son dernier boulevard. L'an 1615, époque à laquelle arrivèrent les PP. Récollets en ce pays, la France était elle-même dans un état de confusion si déplorable qu'il fallut au jeune roi Louis XIII une armée pour escorte quand il alla recevoir et épouser, à Bordeaux, Anne d'Autriche.

Il n'y a donc pas grand lieu de s'étonner si pendant

les troubles et les cabales de toute espèce qui agitèrent la régence de Marie de Médicis, d'ailleurs si mal conseillée et secondée par le Florentin Concini, les trafiquants huguenots de la Rochelle et des autres ports de mer se livrèrent avec tant d'opiniâtreté aux empiètements dont se plaignait Champlain; et l'on ne peut que rendre grâce à la Providence d'avoir permis la venue en Canada des enfants de St. François d'Assise, dans ces temps difficiles où les calvinistes mettant à profit les divisions intestines semées par ce Concini devenu premier ministre et maréchal, sans avoir jamais vu de champ de bataille, semblaient avoir la haute main par toute la France et prétendaient implanter partout leurs détestables doctrines.

Dès que Champlain fut arrivé à Québec avec les PP. Récollets, leur premier soin fut de s'occuper ensemble de l'érection d'une chapelle et d'une maison convenable pour recevoir ces religieux; mais comme l'époque de la traite était arrivée et que les PP. Jamet et Le Carron avaient grande hâte de visiter les infidèles, tous deux prirent avec Champlain la route du Grand Sault St. Louis, et, quelques jours après leur départ, ils eurent le bonheur de pouvoir célébrer la sainte messe, sur un autel portatif, à l'ombre des arbres séculaires qui bordaient le rivage de la Rivière des Prairies.

Le saint sacrifice fut offert, rapporte Champlain, "avec toute dévotion, devant tous ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait et des ornements qui leur semblaient si beaux, comme étant chose qu'ils n'avaient jamais vue; car ces Pères étaient les premiers qui y ont célébré la sainte messe." (1)

Le Père Dolbeau et le frère Pacifique DuPlessis demeurés à Québec firent, de leur côté, si grande diligence en construisant leur chapelle près de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Notre-Dame-des-Victoires, dans la basse-ville, qu'ils purent, le 25 Juin 1615, célébrer l'un et l'autre, la première messe qui ait été dite à Québec.

Ces heureux commencements semblaient promettre beaucoup, mais nous verrons, par la suite de ce récit, comment les efforts de ces apôtres furent frustrés par l'avarice des associés et dans quel triste état tomba bientôt à Québec la religion Catholique.

* * *

Pendant que Champlain faisait la traite au "Grand Sault St. Louis," les Algonquins lui déclarèrent "que malaisément ils pourraient venir si nous ne les assistions, parceque les Iroquois, leurs anciens ennemis, étaient toujours sur le chemin qui leur fermaient le passage." (2) Les Hurons ayant fait les mêmes représentations et demandant à grands cris de marcher contre l'ennemi commun, de concert avec les Algonquins, Champlain se laissa engager dans une troisième expédition contre les Iroquois. "Il est constant, remarque ici Charlevoix, que par cette complaisance, il prenait le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, et de bien connaître un pays, où il s'agissait d'établir un commerce utile à la France, et la religion chrétienne parmi un grand nombre de nations idolâtres; mais il s'exposait beaucoup

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Histoire du Canada par le Frère Gabriel Sagard.

(3) M. l'abbé Faillon.

(1) Champlain.

(2) Champlain.

et ne faisait pas réflexion que cette facilité à condescendre à toutes les volontés de ces barbares, n'était nullement propre à lui concilier le respect que demandait le caractère dont il était revêtu. Il y avait d'ailleurs quelque chose de mieux à faire pour lui que de courir ainsi, en chevalier errant, les forêts et les lacs, avec des Sauvages qui ne gardaient pas même à son égard les bienséances et dont il n'était nullement en état de se faire craindre. Il aurait pu aisément envoyer à sa place quelque Français capable de bien observer toutes choses, et sa présence à Québec eut beaucoup plus avancé son établissement, et lui eut donné une solidité, qu'il se repentit trop tard de ne lui avoir pas procurée." (1)

Champlain emmenant avec lui le P. LeCaron et quelques Français, se mit donc à la tête des Hurons et des Algonquins et marcha contre les Iroquois.

Après une marche longue et pénible de six semaines, dans laquelle Champlain découvrit le lac Ontario, les alliés arrivèrent en vue d'un bourg fortifié des Iroquois.

Ces derniers étaient alors très-occupés aux alentours de la récolte du maïs et des citrouilles.

Quoique Champlain eût recommandé aux alliés de remettre l'attaque au lendemain, parcequ'ils n'étaient pas encore en assez grand nombre, ceux-ci "ne purent se contenir à la vue des ennemis." Ils poussèrent leurs cris de guerre, et s'engagèrent de suite avec si peu d'ordre, qu'ils couraient risque d'être défaits, si les Français ne s'étaient avancés pour les délivrer avec le feu de leur mousqueterie." (2)

"Avec si peu d'hommes que j'avais, rapporte Champlain, nous montrâmes alors à ces Iroquois ce qu'ils n'avaient jamais vu ni ouï, car aussitôt qu'ils virent et entendirent les coups d'arquebuses et les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirèrent promptement en leur fort, emportant leurs morts et leurs blessés : et nous aussi fîmes la retraite avec cinq ou six des nôtres blessés, dont l'un mourut. Les Iroquois redoutaient et appréhendaient si fort nos arquebuses, que sitôt qu'ils apercevaient quelqu'un de nos arquebusiers, ils se retiraient promptement, nous disant, pour nous persuader de cesser : que nous ne nous mêlussions pas en leurs combats et que leurs ennemis avaient bien peu de courage de nous requérir de les assister." (3)

Cependant un renfort de cinq cents Hurons qui avaient promis de se joindre aux assiégeants n'arrivaient pas ; ceux-ci, indociles aux avis de Champlain et dédaigneux des ordres de leurs propres chefs, se battaient à leur guise, sans ordre, sans tactique et sans la moindre prudence, tandis que les assiégés tenaient bon derrière leurs murailles de bois.

En cette circonstance, Champlain fit construire un cavalier pour commander le fort sous le feu plongeant de quatre de ses arquebusiers, et parvint même plusieurs fois, malgré une grêle de flèches, à mettre le feu aux palissades, mais les Iroquois l'éteignaient aussitôt, grâce à la grande quantité d'eau qu'ils avaient à leur disposition.

Le siège traînait en longueur avec autant d'acharnement dans la défense que dans l'attaque. De part et d'autre il y avait déjà nombre de tués et de blessés, lorsque Champlain fut lui-même mis hors de combat

par deux coups de flèche qui le blessèrent gravement à la jambe et au genou.

Les alliés songèrent alors à la retraite, et le seize octobre ils reprirent le chemin de leur pays malgré toutes les remontrances que leur purent faire les Français.

"Il fallait parcourir trente lieues," raconte M. l'abbé Ferland, "avant d'arriver à l'endroit où les canots avaient été laissés. Une neige abondante, accompagnée d'un vent violent, tombait le dix-huit octobre, elle rendait la marche doublement fatigante, aussi les blessés avaient-ils beaucoup à souffrir, et leurs plaies s'envenimaient. Champlain, au contraire, voyait les siennes se guérir plutôt par le travail de la nature que par l'effet de la médecine sauvage. Lorsque les alliés furent arrivés au lieu de l'embarquement, il demanda qu'on lui donnât un canot avec quelques hommes pour le conduire à Québec. Le trajet aurait été court, car ils étaient près de l'extrémité orientale du lac Ontario, d'où, par le grand fleuve, ils pouvaient se rendre en trois ou quatre jours au Sault St. Louis. Mais les Hurons, dans la crainte que les Iroquois ne les attaquaient, croyaient avoir intérêt à garder Champlain au milieu d'eux pendant l'hiver. On lui refusa d'abord des hommes ; l'on fit semblant ensuite de ne pouvoir traverser en canot ; si bien qu'il dût se résigner à hiverner au milieu des Sauvages et loin de sa colonie." (1)

Tel fut, remarque M. l'abbé Faillon, le triste résultat de cette troisième campagne. Elle avait été entreprise par un motif d'intérêt particulier, et elle tourna au grand désavantage de la religion et à celui de la France. Ainsi donc, dès le commencement de la colonie française, les Iroquois — la nation la plus considérable parmi les barbares — regardèrent les Français comme leurs ennemis particuliers qui étaient allés les attaquer avec des armes à feu, incendier leur village et répandre le sang iroquois, sans que ceux-ci leur eussent jamais fait aucun mal et donné un juste sujet de plainte. On loue lord Baltimore, fondateur de la colonie du Maryland, d'avoir su se concilier l'amitié des Sauvages, en achetant d'eux un de leurs villages, où il s'établit de leur consentement, et par la douceur et l'équité dont il usa toujours, d'avoir évité sagement les guerres funestes que d'autres colonies eurent souvent à soutenir de la part des indigènes. Si au lieu de se déclarer pour les Algonquins et contre les Iroquois, Champlain eût embrassé la neutralité à l'égard des uns et des autres et se fut montré l'ami de tous, comme le pratiquaient alors certaines nations Sauvages, il eût fait bien plus d'honneur au nom français ; il eût trouvé un libre accès chez tous, pour ses découvertes, et frayé les voies aux missionnaires dans tous ces pays, en y faisant admirer et aimer la douceur et la charité de l'Évangile qui y étaient encore inconnues ; tandis que par les cruautés exercées dans ces guerres injustes de sa part, il rendit odieux aux Iroquois et la France et la religion catholique tout ensemble." (2)

Les Hollandais qui vinrent fonder la Nouvelle Belgique dans l'île de Manhattan, aujourd'hui l'état de New-York, quelques années après que Champlain eut jeté les fondements de Québec, suivirent la ligne de

(1) Charlevoix.

(2) M. l'abbé Ferland, liv. II, Ch. III, p. 175.

(3) Champlain.

(1) M. l'abbé Ferland, liv. 11, ch. III, p. 177.

(2) M. l'abbé Faillon.

conduite de lord Baltimore et s'en trouvèrent très-bien. Un de leurs ministres, le premier qui alla se fixer au fort d'Orange (1) et qui contribua beaucoup à sauver l'intrépide P. Jogues des mains des Iroquois—Joannès Megapolensis, rend le témoignage suivant des Agniers, celle des cinq nations Iroquoises la plus voisine des établissements hollandais : " quoiqu'ils soient si cruels envers leurs ennemis, ils sont tout-à-fait bienveillants pour nous, et nous n'avons aucun sujet de les craindre ; nous parcourons les forêts avec eux, et nous les rencontrons à une ou deux heures de marche des maisons, et nous n'en faisons pas plus de cas que si nous rencontrions des chrétiens. Ils dorment dans nos chambres, tout près de nos lits ; j'en ai même eu jusqu'à huit à la fois, qui étaient couchés et dormaient sur le parquet près de mon lit."

Tandis que Champlain était retenu forcément chez les Hurons, l'établissement de Québec végétait, et les travaux des missionnaires demeurèrent stériles. Le plus grand obstacle que rencontraient leur zèle provenait de la vie luxurieuse et pleine de scandales des traitans, mais plus particulièrement des principaux employés de la compagnie. Le frère Sagard fait une peinture navrante des désordres qui régnaient à cette époque. " Nous aurions vu, dit-il entre autres choses, un grand amendement de la part des filles sauvages, comme nous l'avions espéré, si la plupart des Français qui étaient montés avec nous ne leur eussent dit le contraire de tout ce que nous leur enseignions, pour vivre par ce moyen, au gré de leurs passions brutales. Quelques bons Français nous édifiaient beaucoup par leur conduite sage et honnête, mais les autres vivant comme des bêtes brutes et des athées, empêchaient la conversion de ce pauvre peuple ; et ainsi ceux qui auraient dû nous secourir dans son instruction et sa sanctification, étaient ceux-là mêmes qui empêchaient et détruisaient le bien que nous nous efforcions d'établir." (2)

Il fallait, de toute nécessité, remédier à un état de choses aussi déplorable et s'efforcer, autant que possible de couper le mal dans sa racine. Tandis que les PP. Récollets — convaincus toutefois de l'inutilité de leurs sacrifices et de leur dévouement aussi longtemps qu'ils ne seraient puissamment aidés par la mère-patrie — cherchaient cependant à s'approcher de ce but, au prix d'incroyables efforts de charité et d'abnégation. Champlain et le Père Le Caron, que l'on croyait morts tous deux, revinrent à Québec après une absence de plus d'une année.

Il y eut alors un grand conseil auquel assistèrent Champlain, les PP. Récollets et six des principaux colons. Dans cette assemblée, rapporte l'abbé Ferland, il fut admis, établi et reconnu " qu'on n'avancerait à rien, si l'on ne fortifiait la colonie en augmentant le nombre

des habitants, et si l'on n'obtenait que la liberté de la traite avec les Sauvages fût indifféremment permise aux Français, et qu'à l'avenir les huguenots en fussent seuls exclus. On convint qu'il était nécessaire de rendre les Sauvages sédentaires et de les accoutumer aux manières et aux lois françaises ; qu'on pourrait, avec le secours de personnes zélées de France, établir un séminaire afin d'y élever dans le christianisme de jeunes Sauvages ; qu'il fallait puissamment soutenir les missions commencées, ce qui ne se ferait point si les associés ne venaient en aide à cette bonne œuvre. On déclara enfin que M. le Gouverneur et les PP. Récollets n'étaient pas satisfaits des commis envoyés sur les lieux pendant l'année précédente." (1)

Mais il ne suffisait pas d'avoir établi ces griefs, ces considérations et ces projets d'avenir, il fallait passer en France, soumettre le tout aux messieurs de la compagnie et le leur faire agréer. Champlain et les PP. Le Carron et Janet allèrent, en conséquence, s'embarquer à Tadoussac, le 20 juillet 1616, et arrivèrent à Honfleur le 10 septembre suivant. L'anarchie qui régnait alors en France, et l'avarice crasse des marchands devaient rendre ce voyage inutile. Le prince de Condé, d'ailleurs, vice-roi et protecteur de la Nouvelle-France, vint d'être enfermé à la Bastille où il demeura trois ans. Les marchands, à la vérité, comblèrent les Récollets de remerciements pour leurs travaux apostoliques, ils allèrent même jusqu'à faire quelques promesses bien vagues d'un secours quelconque, mais en définitive, ils ne donnèrent ni un sol ni un outil, ni un simple colon ; aussi ces vaillants apôtres, ces nobles cœurs comprirent-ils tout de suite, ainsi que le rapporte le frère Sagard, " que parler à ces messieurs de la nécessité de peupler la Nouvelle-France et d'y former des colonies, c'était perdre son temps, glacer des cœurs déjà assez peu échauffés, et qu'il en serait ainsi jusqu'à ce qu'il plut à Notre-Seigneur d'inspirer lui-même les puissances supérieures d'y donner ordre, puisque les subalternes n'y voulaient entendre et ne s'affectionnaient qu'à leurs propres intérêts." (2)

Il paraît cependant que Champlain emmena cette fois quelques colons, entre autres l'apothicaire Louis Hébert avec plusieurs membres de sa famille, car nous voyons dans l'automne de cette même année se célébrer à Québec, par le ministère du Père Le Carron, le premier mariage qui ait eu lieu en Canada, et l'épousée était la fille aînée de ce Hébert. L'époux né en Normandie, avait nom Etienne Jonques.

Moins de quatre-vingt ans après ce mariage, le Père LeClere, qui écrivit *l'établissement de la Foi* en ce pays, remarquait déjà que la postérité d'une fille de ce même Hébert, Guillemette Hébert, mariée à Guillaume Couillard, était devenue si nombreuse qu'elle comptait plus de deux cents cinquante membres, et que plus de neuf cents personnes étaient alliées à cette famille. Plusieurs descendants de Guillaume Couillard ont rendu des services considérables tant dans la Nouvelle-France que dans l'ancienne. Un de ses petits-fils obtint des lettres de noblesse pour lui-même et ses descendants. (3)

À partir de cette année, remarque le Père Charlevoix, Champlain ne fait plus qu'aller et venir de Québec

(1) Construit en 1623 et appelé ensuite Albany, le fort de New-Amsterdam qui fut le berceau de la ville même de New-York, ne fut élevé qu'un peu plus tard, dans les années 1625-26. C'est à partir de cette époque que les Iroquois commencèrent à se servir d'arquebuses que leur vendaient les Hollandais, ainsi que de la poudre et du plomb. Dès lors, la suprématie des Iroquois sur toutes les autres nations Sauvages était assurée ; et les Français allaient avoir à lutter, pendant plus d'un siècle, contre l'ennemi le plus constant, le plus féroce et le plus redoutable du Nouveau-Monde.

(2) Le frère Sagard, Histoire du Canada.

(1) M. l'abbé Ferland, liv. II, ch. III, page 179, tome I.

(2) Sagard, Histoire du Canada.

(3) D'après M. l'abbé Ferland.

en France pour en tirer des secours qu'on ne lui fournissait presque jamais tels, à beaucoup près, qu'il les demandait. La Cour ne se mêlait point de la Nouvelle-France et laissait faire des particuliers dont les vues étaient bornées, qui n'avaient point d'autre objet que leur commerce, qui ne songeaient qu'à remplir leurs magasins de pelletteries, s'embarraçaient fort peu de tout le reste, ne fesaient qu'à regret les avances pour l'établissement d'une colonie qui ne les intéressait que fort peu et ne les fesaient jamais à propos. M. le Prince croyait beaucoup faire en prêtant son nom : d'ailleurs les troubles de la régence qui lui coûtèrent sa liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de vice-roi, et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémises à qui il avait confié le Canada pendant sa prison ; le défaut de concert entre les associés ; la jalousie du commerce qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau ; et l'on ne saurait trop admirer le courage de M. de Champlain qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel et qui ne renonçait pas à une entreprise, pour laquelle il avait continuellement à essayer les caprices des uns et la contradiction des autres. (1)

Cependant Champlain et les deux Pères Récollets n'ayant pu rien obtenir des marchands ni par la persuasion ni par la prière, reprirent courageusement le chemin du Canada. A peine étaient-ils en pleine mer qu'une épouvantable série de coups de vents vint battre leur navire en tous sens, et pendant une traversée de trois longs mois, ils se trouvèrent presque chaque jour entre la vie et la mort. Ce fut presque par miracle qu'ils arrivèrent enfin à Tadoussac le 14 juin 1617. Mais leurs épreuves étaient loin d'être finies. Au moment de leur retour, la colonie se trouvait prise par la famine, de sorte qu'après avoir échappé à grande peine aux mille dangers de la mer, ils pensèrent, comme dit M. Faillon, succomber à la famine et à la maladie que la disette engendra à Québec.

On ne comprend pas, ajoute M. l'abbé Faillon, comment la compagnie pouvait abandonner ainsi cinquante à soixante personnes qui formaient alors la population de la ville et les laisser ainsi presque sans moyen de subsister, car l'arrivée des barques qui venaient de France "ne leur donna pour tout rafraîchissement," suivant le frère Sagard, "qu'une petite barrique de lard qu'un homme seul porta sur son épaule depuis le port jusqu'à l'habitation, de manière qu'avant la fin de l'année, ils tombèrent presque tous malades d'une certaine espèce de maladie qu'ils appelaient le mal de la terre et qui les rendait misérables et languissants." (2)

La situation devenait intolérable. Champlain n'attendit pas l'hiver et se hâta de repasser en France, accompagné cette fois du Père Dolbeau, qui se flattait d'obtenir un secours devenu si nécessaire en dépeignant d'une manière plus touchante l'état précaire de la colonie. "Malheureusement il eut affaire avec les mêmes esprits et toujours aussi mal disposés au bien, rapporte le Frère Sagard, et par conséquent il n'y fit rien davantage que de perdre ses peines, et s'en retourna en Canada aussi mal satisfait de ces messieurs que l'avait été le Père Joseph Le Carron." (2)

Champlain, de son côté, n'avait cessé de demander des laboureurs qui vinsent peupler et défricher la Nouvelle-France pour soulager ainsi la Compagnie de ce tribut annuel que lui imposait le devoir impérieux, trop souvent mal rempli, de nourrir les colons.

Mais les marchands firent la sourde oreille à ces propositions si sages qui auraient assuré l'existence et l'avenir du pays. La colonisation n'était pour eux qu'une affaire purement secondaire, et il importait très peu à ces Calvinistes avarés et rapaces que la religion catholique fût prêchée ou non et que les colons mourussent même de faim et de misère, pourvu que leurs barques rentrassent, chaque année, dans les ports de la Rochelle chargées à plein fond des fourrures du Nouveau Monde.

PAUL STEVENS.

(A Continuer.)

Je connais des dévots qui ne sont pas meilleurs que les autres hommes. Un tel, qui se confesse, n'est pas meilleur pour cela.

R. Cela prouve 1^o ou bien que cet homme n'est pas sincère, ou au moins qu'il est peu éclairé dans la religion, pratiquant l'extérieur, mais négligeant l'esprit, dont on doit surtout s'occuper ;

2^o Ou bien que sa nature est singulièrement rebelle, puisqu'une influence aussi puissante ne le rend pas meilleur que le commun des hommes ;

3^o Ou bien (et c'est là le plus probable) que vous ne le jugez pas avec impartialité et que vous êtes injuste pour lui.

Les chrétiens, remarquez-le bien, ne cessent pas d'être hommes parce qu'ils sont chrétiens. Ils conservent la faiblesse, l'inconscience de notre pauvre nature humaine, que le péché a si fort corrompue ; leur conduite, dès lors, n'est pas toujours en accord avec leurs principes, avec leurs désirs, avec leurs résolutions.

Mais si la religion ne corrige pas tous les défauts de caractère, si elle ne détruit pas entièrement et de suite toutes les imperfections, du moins elle les diminue, elle les détruit peu à peu. Elle ordonne sans cesse de les combattre ; elle offre des moyens très simples et très-puissants pour devenir non-seulement bon, mais parfait autant que l'humanité le comporte. Voyez les saints ; voyez saint François de Sales, saint François Xavier, saint Vincent de Paul, c'étaient de vrais chrétiens, rien de plus !

Aussi les âmes droites et courageuses qui usent de ces moyens se corrigent-elles promptement, et finissent-elles par devenir meilleures, puis bonnes, puis excellentes.

Ce qui est certain, c'est que la plupart de ceux qui crient contre les dévots, les trois quart du temps sont dix fois plus mauvais qu'eux ; "ils voient la paille dans l'œil de leur voisin, et ils n'aperçoivent pas la poutre qui est dans le leur."

La religion ne peut que rendre meilleur. Celui qui a des défauts, tout en étant chrétien, aurait ces mêmes défauts, et plus forts encore, s'il ne l'était pas.

Et, de plus, il aurait le très-grand et très-capital défaut que vous avez, vous qui le blâmez d'être religieux : de ne pas rendre à Dieu le culte d'adoration, de prière et d'obéissance qu'il exige de tous les hommes.

(1) Charlevoix.

(2) Sagard, Histoire du Canada.